



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,

Voici une année qui se termine et qui passe le relais à la suivante...

Je vous souhaite à tous une excellente fin d'année, un joyeux Noël avec beaucoup de cadeaux pour les petits et les grands, ainsi que de bons moments passés en famille.

J'espère de tout coeur que 2015 vous apportera son lot de joie, d'amour, de réussite dans vos projets et surtout une bonne santé.

Ces derniers mois, nous avons effectué différents travaux - réfection de la plateforme du préau de l'école, du chemin du Chaté, d'un grand mur chemin de la Noue, réalisation d'un columbarium,... Bien évidemment, en cette période de baisse de subventions, il faut faire des choix en fonction de nos faibles moyens. Mais soyez convaincus que l'équipe municipale et les employés communaux sont mobilisés pour embellir notre village. Cependant, c'est également à tout un chacun de faire en sorte que celui-ci soit agréable, en ramassant les déjections de ses chiens, en rentrant les conteneurs poubelles dès le passage des éboueurs, en taillant ses haies pour ne pas empiéter sur les trottoirs et bien évidemment, en ne se garant pas sur ceux-ci !

En ce qui concerne la sécurité de nos biens, nous les Valoises et les Valois peuvent aussi être vigilants et apporter notre contribution à la surveillance des maisons voisines. Une réunion aura lieu début 2015 au cours de laquelle nous vous présenterons un projet de surveillance participative, comme cela se pratique déjà avec succès dans d'autres villages.

Bonne et heureuse nouvelle année à tous !

Sommaire

- le mot du maire,
- extraits des conseils,
- état civil,
- à vos agendas,
- informations,
- les trottoirs aux piétons,
- les activités sportives,
- vie pratique,
- les manifestations passées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name of the Mayor, written in a cursive style.



Extraits des conseils municipaux

Conseil du 4 septembre 2014

- Le city stade sera fermé tous les soirs à 20h par l'employé municipal.
- Il sera installé un « céder le passage » au bas de la rue des Treilles.

Conseil du 9 octobre 2014

- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Présentation du rapport annuel du SIEGVO
- Décision d'installer deux nouvelles canisettes (coût 600 euros)

Conseil du 13 novembre 2014

- Point sur le péri scolaire qui représente environ 60 % des dépenses « Enfance-Jeunesse » de la commune.
- Renouvellement de la chasse par appel d'offres.
- Prolongation de la convention EPFL pour l'ancienne maison de retraite.
- Vote afin que les installations d'abris de jardin ne donnent plus lieu à la taxe d'aménagement (mais les règles relatives aux déclarations préalables sont maintenues).
- Vote pour le maintien des déclarations préalables concernant les ravalements de façades.
- Arrêté sur les feux de déchets végétaux (cf encart joint).

Etat civil du 01/07 au 15/12 /2014

Naissances :

31/07/2014 : KIEFFER Valentin
 27/11/2014 : ROUBLOT Philémon
 04/12/2014 : BOULANGER Baptiste

Décès :

09/07/2014 : KLEIN Lucien

Journée Défense et Citoyenneté

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette journée concerne les filles et les garçons de 16 ans révolus. S'adresser en mairie.





A vos agendas

Recensement de la population



Notre commune sera concernée par le recensement en 2015.

Les agents recenseurs, **Mme Jeannine Mathieu et M. Joël Collet** se présenteront à votre domicile dans la 2^{ème} quinzaine de janvier pour vous remettre les documents à renseigner. Ils vous indiqueront également comment procéder si vous souhaitez vous faire recenser en ligne.

L'opération de recensement devra être terminée le 15 février.

Repas des anciens

Il aura lieu le 15 mars 2015

Prochaines élections les 22 et 29 mars 2015

Il s'agit des élections départementales (anciennement élections cantonales).

Elles servent à renouveler l'intégralité des conseils départementaux qui seront élus pour une durée de 6 ans ; ils remplacent les conseils généraux.

Bibliothèque

Elle est ouverte les jeudis de 17h à 19 h. Des nouveautés sont achetées régulièrement.

Le tarif de l'adhésion reste inchangé, à 10 € par famille et par année civile. Profitez-en !



Informations diverses

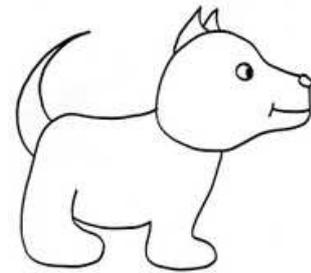
- Pendant l'été, des bénévoles se sont attelés à la réfection de la salle de travaux pratiques de l'école élémentaire (peinture et tapisserie)
- Un columbarium et un nouvel ossuaire ont été aménagés dans le cimetière.



Le tarif pour une case permettant de recevoir 2 urnes est fixé à 700 euros. Celui de la concession pour 30 ans est de 50 euros.

- Un panneau de stationnement interdit est mis en place du côté droit de la rue Franche.
- Des nouvelles canisettes sont installées Place Saint Rémi et chemin Derrière la Loi. Cette dernière est destinée à « assainir » la zone de la clôture devant l'école afin que les enfants puissent y marcher sans crainte. Elles représentent une dépense de 600 euros. Merci de les utiliser !

**LES DEJECTIONS DE MON CHIEN,
C'EST MOI QUI LES RAMASSE...**



Les trottoirs aux piétons

A de nombreux endroits, les voitures stationnent sur les trottoirs, obligeant les piétons à descendre sur la chaussée et donc à se mettre en danger. Et cela d'autant plus que bon nombre d'automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse... Là où ce sera possible, des emplacements de stationnement autorisés seront matérialisés, parfois à cheval entre la route et le trottoir selon les situations. Lorsqu'il n'y aura pas de tracé au sol, le stationnement sur le trottoir sera interdit et passible d'une verbalisation, conformément au code de la route.

Respectons les piétons !





Les activités sportives

Gymnastique douce

Vous souhaitez bouger votre corps tout en éveillant votre esprit, vous avez plus de 55 ans : rejoignez le groupe sans attendre, le jeudi de 9h à 10h à la salle des fêtes de Vaux.

Kevin, le sympathique animateur sportif de la Fédération Séniors Moselle entraîne les participants aux bienfaits de la gymnastique douce de manière très ludique et adaptée à tous. Les séances se déroulent toujours dans une ambiance très sympathique grâce à la bonne humeur et la gaieté de chacun. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Raphaëlle Ancien au 03 87 60 45 34



Sophrologie

Sylvie FENNINGER propose dans le cadre de l'association « la Valoise » des cours collectifs le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Vaux (salle du bas)

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, contact : sylvie.fenninger@gmail.com
tél : 06.02.24.36.41

Vie pratique

Le **boulangier du Fournil aux Arches** de Jouy aux Arches passe tous les matins à Vaux vers 7h. Si vous êtes tentés par du bon pain frais ou des viennoiseries, vous pouvez le contacter au 03 87 60 90 07 et définir avec lui s'il peut vous inscrire dans sa tournée de livraison.



Delphine, de la ferme de Moscou à Chatel Saint Germain livre toutes les semaines oeufs, volailles, lapins, terrines, saucissons, plats préparés, paniers gourmands pour les fêtes... Renseignez-vous au 06 82 93 91 87

Stop arnaques : ne faites réaliser **aucune intervention sans un devis préalable**. Même pour des petits travaux, demandez toujours un devis et parlez-en autour de vous pour savoir si le montant est correct. Une personne âgée d'un village voisin a été facturée 490 € pour la réparation d'une descente de gouttière en plastique ; une autre a payé 170 € le changement d'un joint de robinet ! Même en cas d'urgence, ayez le réflexe du devis et demandez-en plusieurs pour avoir des éléments de comparaison. Enfin, ne réglez pas tout de suite ; les artisans sérieux vous adressent leur facture par courrier après l'intervention. Méfiez-vous de ceux qui vous demandent un paiement immédiat.





Les manifestations passées

- Le 12 septembre s'est tenue la présentation officielle du livre des Familles de Vaux. Une correction est à apporter à la page 19 du livre. Dans le tableau des maires et adjoints, il y a lieu de noter sur la ligne de l'année 1978, après S. Calandrini :
colonne 2ème adjoint : Serge GUALTIEROTI
colonne 1er adjoint : Michel LEROUVILLOIS

- Le 17 septembre, un atelier sur le thème des économies d'énergie et les énergies renouvelables a eu lieu dans la salle des fêtes.

- Le 21 septembre, après une matinée assez clémente, la fête patronale et la brocante ont malheureusement pâti d'une météo déplorable, alors que depuis des années, nous étions vraiment gâtés par le soleil.



- Le 22 novembre, un repas « Beaujolais nouveau » en faveur du téléthon a connu un franc succès. Ce repas et les différentes animations ont permis d'apporter une contribution de 2332,50 euros. Merci aux généreux donateurs.

- Le 5 décembre, Saint Nicolas et le père Fouettard sont passés à l'école distribuant l'un des chocolats et l'autre des clémentines.



- Le 7 décembre, les P'tits loups ont proposé un Loto ; les « jeunes » se sont chargés d'obtenir des lots et d'animer la séance.
- Le 12 décembre, dans le salon d'honneur de Montigny, St Nicolas a remis leur prix à Lou-Ann Ollinger, Paul Legrand et Maël Palagatti du périscolaire de Vaux, dans le cadre du concours du SIVT, sur le thème «Imagine un blason pour le Pays Messin ».

- Le 14 décembre, un marché de Noël a été organisé par les P'tits Loups, l'Ecole et l'association des parents d'élèves.



Un grand merci à Mme Odile Favrel pour son implication dans les activités Enfance-Jeunesse de la commune et pour son dévouement sans faille.